Numéro 68

LE Tambour CURISSOIS



BULLETIN MUNICIPAL DE CURIS-AU-MONT-D'OR

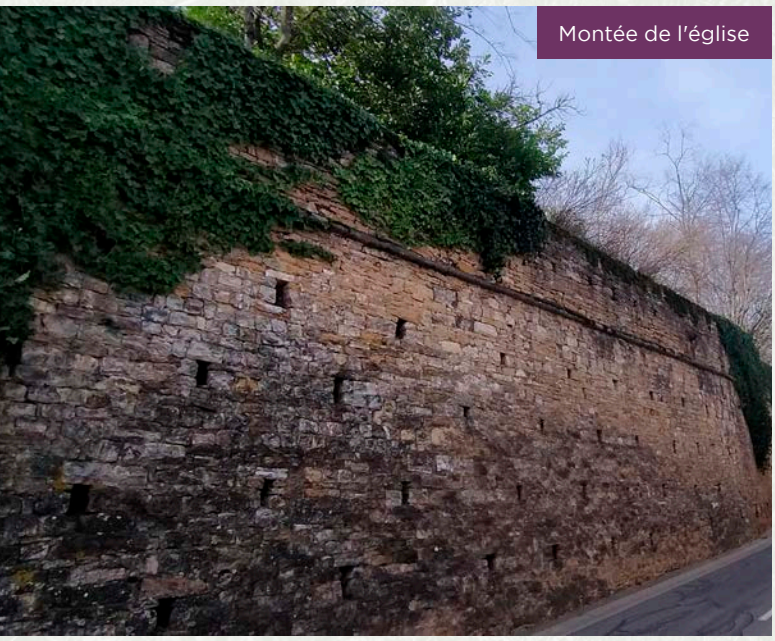
Rétrospective 2023

Sommaire

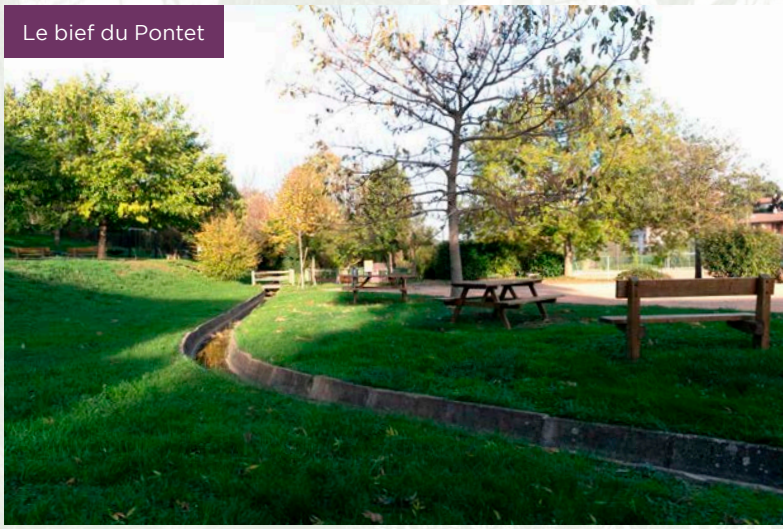
BULLETIN MUNICIPAL DE **CURIS-AU-MONT-D'OR**

La vie municipale

L'Édito du Maire 3
Tambour rétro 1985 4
Finances 6
Le Conseil Communal d'Action Sociale (CCAS) 8
Travaux 10
Voirie et mobilité 12
Urbanisme 14
Patrimoine : la source Thivod 15
Le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or 16
Les agents municipaux 17
Plan climat de Curis 18
Cérémonie du 11 novembre 19
Etat-civil de l'année 2023 19
Le baptême de l'école ! 20
Des champions à l'école des Cabornes 21



Montée de l'église



Le bief du Pontet

Bibliothèque 22
Saône en Scènes 2023 23
Fête de la musique 24
Horse Field Festival 25

La vie des associations

Forum des Associations 26
De Thou Chœur 27
Le Rammo d'Or 28
AIAD 29
Marché Saveurs et Artisanat 30
LPO 32
SOU des écoles 33
À Thou Bout de Champs 34
TAKE Lyon laidō 36
Monqui Pong 37
Association de chasse 38
Sports et Loisirs 39

LE Tambour CURISSOIS

Numéro 68

- Directeur de publication : **Pierre Gouverneyre**
- Rédacteur en chef : **Philippe Nicolas**
- Mise en page et impression : **Vassel Graphique**, Bron
  Merci à Julien pour ses suggestions sa créativité et sa patience.
  Tél. 04 72 81 02 02 - www.vasselgraphique.com
- Merci à tous les acteurs de Curis qui contribuent à la vie du village.
- Merci à tous les contributeurs du Tambour pour leurs articles et leurs photos et plus particulièrement à Nadège Rouelle.
- Merci à tous les annonceurs pour leur participation.

www.curis.fr

Photo de couverture : Jean-Luc Poirier

Quel poème est plus émouvant
Qu'un arbre dressé dans le vent ?
Comme un cri vivant de la Terre
Il élève aux nuages sa prière
Tendant vers l'azur ses bras puissants
De chants d'oiseaux tout frémissants

Chanson Arbres d'après Armand Mestral

Illustrations 4e de couverture

Crédit photo : **Jean-Luc Poirier, Philippe Guinet, Philippe Nicolas.**

L'Édito du Maire



Chères Curissoises,
Chers Curissois,

Cela fait dix ans que je me prête à l'exercice de l'édito de notre Tambour.

Cette année il sera consacré au bilan de mi-mandat comme il se doit et notamment aux investissements qui ont été réalisés avec nos impôts. Dans le souci permanent de l'amélioration de la vie communale au quotidien, voici les réalisations depuis mars 2020 :

- Rafraîchissement de la salle du Vallon et de sa façade pour 100 000 euros (subvention de 40 000 euros de la Région),
- Construction d'un atelier municipal rue du Pontet pour 180 000 euros en autofinancement
- Désimperméabilisations et végétalisation de la cour de l'école pour 180 000 euros (subvention de l'agence de l'eau pour 110 000 euros),
- Enfouissement réseau électrique et passage à l'éclairage leds pour 150 000 euros (en autofinancement),
- Changement des jeux d'enfants du stade pour 50 000 euros (en autofinancement),
- Rénovation et extension du commerce pour 600 000 euros (subvention de la région pour 100 000 euros et de l'état pour 142 000 euros),
- Quelques divers investissements comme le renouvellement du véhicule du service technique, informatisation complète de l'école, réfection de la toiture de l'église pour un total de 150 000 euros.

Soit 1 400 000 euros sur trois ans dont 1 000 000 d'euros en autofinancement et 400 000 euros de subventions. Tout cela, bien sûr, après avoir baissé la part communale de vos impôts fonciers depuis deux ans de 23.3 %.

Nous avons utilisé les budgets alloués par la Métropole (90 000 euros sur trois ans) dans le cadre de l'amélioration de nos voiries de la meilleure façon qu'il nous a semblé.

Avec toujours à l'esprit la sécurité de nos concitoyens, des coussins berlinois ont été installés rue du Pontet et route des monts d'or, deux rétrécissements ont été créés rue du pontet et montée de l'église. Même si cela reste insuffisant et semble trop contraignant aux yeux de certains, cela contribue à l'apaisement de la vitesse. Des comptages ont été effectués avec vérification des vitesses prochainement et nous vous en ferons part dans un prochain Tetu.

Quant aux projets nous espérons pouvoir mener à bien ou pour le moins avancer la réflexion sur plusieurs dont la réalisation d'un bâtiment à côté de la salle du Vallon avec des locaux dédiés à des activités libérales pour lesquelles nous avons des demandes (si vous êtes intéressés par l'une d'elles, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie) et y installer la bibliothèque. Nous allons également lancer deux études, l'une pour la rénovation thermique du bâtiment de la Mairie et la seconde pour la rénovation complète du presbytère (création de logement et d'une salle pour les associations).

Comme vous pouvez le constater, toute l'équipe municipale est au travail et je l'en remercie ici, ainsi que notre personnel qui s'implique au quotidien et parfois bien au-delà de ce que l'on serait en droit d'attendre. Souvent critiqués ou raillés, leur conscience professionnelle force le respect régulièrement et certains salariés du privé pourraient en prendre de la graine.

Je tiens également à remercier tous les membres des bureaux des associations qui permettent grâce à leur bénévolat, de faire vivre notre beau village et contribuent à ce que les habitants continuent à se côtoyer et se connaître.

Il est un peu tard pour vous présenter mes vœux, ce seront donc des souhaits. Je souhaite que notre village garde son art de vivre et sa quiétude et que vous continuiez tous à vous y sentir bien. Je souhaite également que la solidarité soit toujours de mise et que l'empathie envers les autres soit notre leitmotiv.

Pierre Gouverneyre
Maire de Curis-au-Mont-d'Or

ENTREFILETS D'EAU

A l'origine, le site de Curis a dû être exploité à cause des avantages qu'offrait le vallon du Thou, creusé entre les belles terres agricoles du Monteiller et des Avoraux : ses pentes se prêtaient à la vigne jusqu'assez haut sur la montagne, et son fond était bien irrigué par les divagations du ruisseau : irrigation naturelle, permanente et parfaitement aménageable -chose rare dans notre Mont d'Or.

Mais, si l'eau "agricole" était abondante, il n'en était pas de même de l'eau à boire. Quelques petites sources du château (venant des Reybières, où il y avait autrefois un ruisseau : voir cadastre du XVIIIème siècle) alimentaient un réservoir public au-dessous du moulin, c'est-à-dire précisément sur l'actuelle Place de la Fontaine. Cette eau n'était pas toujours bonne, et, de plus, ces quelques filets tarissaient parfois. Certes, chaque maison ancienne et un peu aisée avait son puits, mais il fallait aller très profond : souvent vingt-cinq à trente mètres. Les plus pauvres et les "locataires", souvent écartés de l'usage commun de ces puits, devaient recourir carrément à l'eau du Thou : il se déclarait souvent des "fièvres", trop explicables.

Le 19ème siècle (celui des premières "révolutions" techniques contemporaines) montra vite ce qu'il savait faire. On commença par aménager un peu mieux la fontaine publique, sans toucher à son alimentation : arrêtés du Maire et du Préfet, et même ordonnance du roi Louis XVIII (la centralisation est un vieux mal français !) se succèdèrent entre 1820 et 1822. Cette fontaine réparée donna-t-elle satisfaction ? En tout cas, on n'y toucha guère pendant les quarante années suivantes, très occupées par d'autres soucis (notamment le passage de la ligne de chemin de fer P.L.M., qui fut une énorme affaire, avec des retombées multiples, notamment pour le Thou, qu'on entreprit de curer dans sa totalité vers 1856-57, soulevant mille récriminations).

Puis, évidemment, le problème ressurgit. En ce temps du second Empire, où d'ambitieux travaux bouleversaient les grandes villes, un très actif Agent-Voyer, du nom de Monnet, eut son idée, vers 1861, pour que notre petit village bénéficiât lui aussi du progrès technique. Car, à mesure que ce progrès s'affirmait, beaucoup d'incommodités ancestrales, longtemps supportées passivement, apparaissaient intolérables : les habitants de la Trolanderie, notamment, n'acceptaient plus d'aller chercher leur eau à deux cents mètres -et ceux du Beyrion encore moins. Notre Agent-Voyer établit donc un projet novateur : construire un bassin captant la grosse source qui jaillit au bord de la route de la Rivière (actuel CD 73), au coin sud des prés de la Gayette, pour conduire ensuite cette eau pure, par un canal de grès de 8 cm. de diamètre, jusqu'à la fontaine, en passant par plusieurs points de distribution. Cette idée tombait bien : la tranchée était presque prête, le long de la "route neuve" (appelée à concurrencer de plus en plus celle du Chêne), et les propriétaires du pré où se trouvait la source (c'est-à dire les époux Thivod "ou Thivaud") étaient tous prêts à vendre ce lopin, brûlant -disaient-ils du désir d'être utiles aux Curissois. L'affaire s'engagea rondement ; le Conseil Municipal ne manqua pas de demander aux contribuables s'ils étaient prêts à accepter l'augmentation d'impôts qui fatalement s'ensuivrait. Puis on affina les plans,

.../.

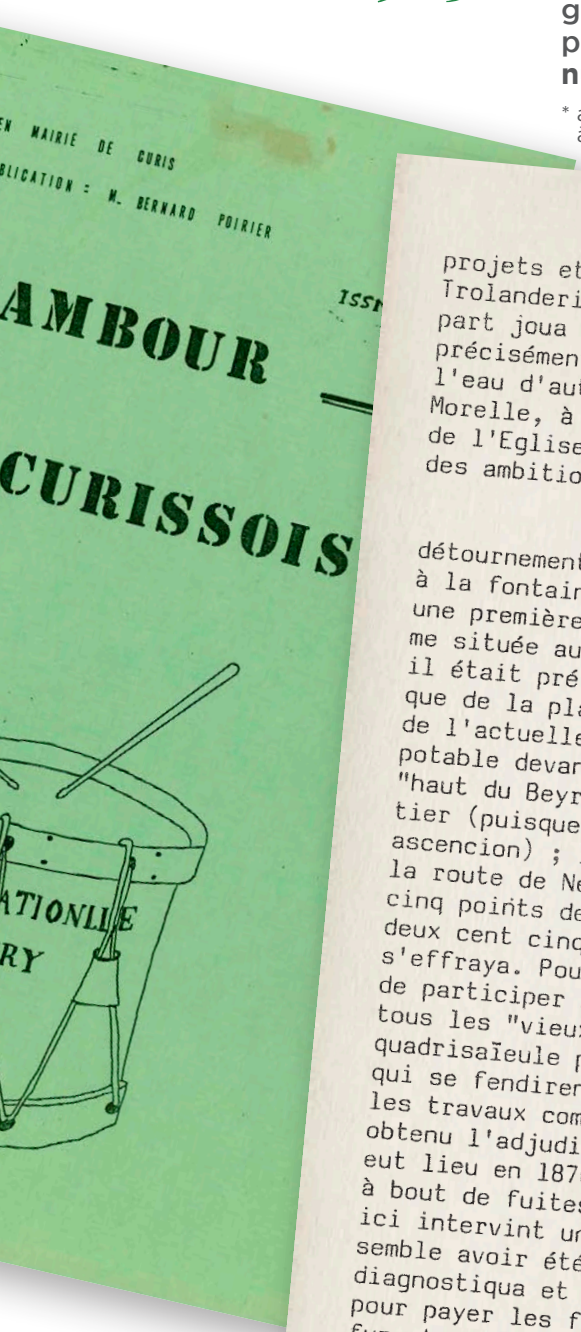
LE TAMBOUR CURISSOIS

14

Tambour rétro 1985

Certaines éditions du TAMBOUR ont été agrémentées d'articles ayant trait à l'histoire du village, écrits par Gabriel Pérouse*. Passionné d'histoire et seizièmiste de renom il se plaisait à partager son savoir, pour le plus grand plaisir des curieux du passé curissois. Nous vous proposons un texte paru dans le TAMBOUR CURISSOIS numéro 14 de 1985.

* auteur de « Histoire de Curis-au-Mont-d'Or en Lyonnais », tome I: des origines à 1831, tome II: de 1830 à 1995.



. 19 .

projets et devis. (Notons que la traditionnelle rivalité entre la Trolanderie-Beyrion d'une part et le quartier de l'église d'autre part joua à plein pour accélérer les choses, car Monsieur Lucien Brun, précisément dans ces années-là, obtenait l'autorisation d'amener l'eau d'autres sources de la Gayette jusqu'à sa propriété de la Morelle, à charge d'installer une pompe à usage public sur la Place de l'Eglise : il la fit très belle, et la Trolanderie, qui affirmait des ambitions de capitale, devait souffrir dans son amour propre).

Le premier projet, pour la rive droite, comportait le détournement de la totalité de l'eau neuve juste avant son arrivée à la fontaine publique : on l'envoyait, en conduite forcée, jusqu'à une première borne en bas de la Montée du Beyrion, puis à une deuxième située au carrefour "Desgranges" (actuellement Pérouse) : de là, il était prévu qu'on la ferait revenir pour alimenter la fontaine publique de la place, non sans passage par une troisième borne, face au café de l'actuelle rue René Tachon. Cette idée de voir arriver l'eau potable devant sa porte parut si mirifique que les montagnards du "haut du Beyrion" voulurent l'avoir au moins à la Croix de leur quartier (puisque la hauteur de la source permettait -tout juste- cette ascencion) ; les maisons Jourdan et Empère, au bord des Avoraux, sur la route de Neuville, la demandèrent aussi. Cela ferait désormais cinq points de distribution, dont l'un en altitude et l'autre à environ deux cent cinquante mètres de distance supplémentaire. La Municipalité s'effraya. Pour lui forcer la main, les nouveaux demandeurs promirent de participer aux frais, et des souscriptions générales s'organisèrent : tous les "vieux Curissois" d'aujourd'hui ont un trisaïeul ou une quadrisaïeule parmi ces vaillants souscripteurs amis du progrès, qui se fendirent de sommes variant entre trois et cent francs. En 1868, les travaux commencèrent : l'entreprise Brigonnet, d'Albigny, avait obtenu l'adjudication et travailla vite. La réception de l'ouvrage eut lieu en 1870. Il y eut d'abord de menus problèmes : pour venir à bout de fuites opiniâtres qui faisaient baisser la pression (mais ici intervint un nommé Champenois, de la rue de la Part-Dieu, qui semble avoir été en ces années-là le roi de la borne-fontaine : il diagnostiqua et répara), pour protéger les bornes du gel, surtout pour payer les factures : les fameux cinq centimes additionnels furent prélevés de 1869 à 1875. Entre-temps, il y avait eu la défaite, et l'élan de la croissance économique s'était ralenti.

Toujours est-il que Brigonnet, Etienne Denis, Champenois et leurs ouvriers avaient bien travaillé. Les cinq bornes-fontaines curissoises rendirent de loyaux et longs services, jusqu'au-delà de la seconde guerre mondiale. Le signataire de ces lignes les manoeuvra bien souvent. Mais leur eau était devenue administrativement "non-potable", par suite de mélanges louches et souterrains avec l'eau du Thou (des "analyses bactériologiques quantitatives et qualitatives" l'avaient prouvé au début de notre siècle). Peu importait, car le réseau de distribution que nous connaissons (actuel S.D.E.I.) ne tarda pas à se mettre en place avec des moyens plus considérables.

Gabriel PEROUSE.

Finance$

Le budget des municipalités est organisé avec deux composantes : la section Fonctionnement et la section Investissement. La section Fonctionnement enregistre les recettes et charges récurrentes, relatives à l'exploitation ; la section Investissement recueille les dépenses d'investissement et les remboursements d'emprunt qui sont équilibrés par l'excédent de la section Fonctionnement, les subventions d'équipement et les emprunts souscrits.

Il est donc essentiel de maintenir un excédent de Fonctionnement suffisant afin de maintenir la capacité d'investissement nécessaire à la réalisation de nos projets et à la rénovation de nos équipements municipaux.

Le budget 2023 avait été construit comme chaque année avec cette orientation dans le contexte de baisse des dotations de l'état que nous subissons depuis plusieurs années.

LA SECTION FONCTIONNEMENT

Les éléments clés de la section Fonctionnement en 2023

- Revalorisation des valeurs locatives de 7.1 % [1]
- Augmentation des recettes d'impôts 28 % [2]
- Les dotations de l'état restent stables
- Augmentation des charges de personnel de 11 % [3]
- Augmentation des charges à caractère général de 34 % [4]
- L'excédent de fonctionnement est estimé à 253 milliers d'Euros.

Impact de la baisse des dotations depuis 2013

Pour la commune de Curis-au-Mont-d'Or, la baisse des dotations de l'état par rapport à 2013 représente pour l'année 2023 une perte de recettes de 121 Milliers d'Euros. De 2014 à 2022, ces baisses de dotation ont représenté au total une perte de recette de 758 Milliers d'Euros.

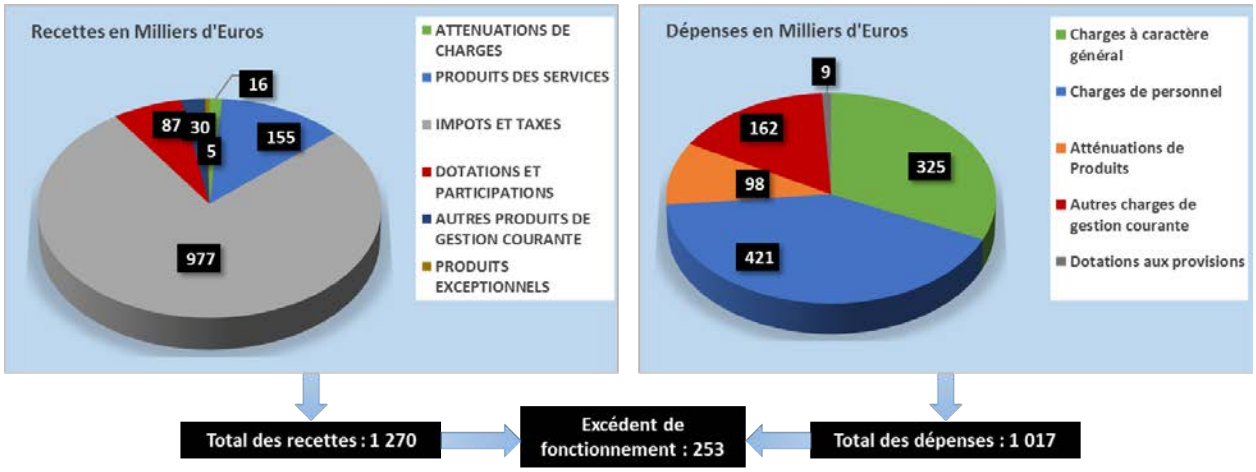
[1] Les taux d'imposition de la taxe foncière pour la part communale sont restés inchangés en 2023. Les valeurs locatives qui servent de base au calcul des impôts fonciers ont été augmentées de 7.1 % par la loi de finance pour 2023, augmentant d'autant les impôts locaux. L'inflation s'étant poursuivie sur l'année 2023, les valeurs locatives devraient à nouveau être rehaussées, de 3.9 % sur les impositions 2024.

[2] La forte augmentation apparente des recettes d'impôts est la conséquence du report de versement de la moitié de la dotation de solidarité métropolitaine de 2022 à 2023 ; à périmètre constant, l'augmentation des recettes d'impôts est de 6.9 %, proche du taux de revalorisation mentionné ci-avant.

[3] L'augmentation des charges de personnel est liée à une augmentation des ressources dans le domaine du périscolaire principalement.

[4] Les charges à caractère général augmentent de 34 % ; les trois quarts de cette augmentation sont dus à un rattrape de charges de 2022, le quart restant étant la conséquence de l'augmentation des prix de l'énergie.

Pour l'année 2023, nous prévoyons un total de recettes de 1270 083 € et anticipons un excédent de fonctionnement de 253 milliers d'euros, les Recettes et Dépenses sont résumées ci-dessous :



L'excédent de fonctionnement augmente par rapport à 2022 (+62 %), cette augmentation n'est pas normative, elle est largement la conséquence de recette minorée en 2022 et majorée en 2023 comme expliqué ci-avant. Néanmoins, l'excédent de fonctionnement se situe à un niveau tout à fait conforme à nos besoins de financement des investissements.



En 2023, avec 100 €, la commune a dépensé pour son fonctionnement :

- **41 €** Charges de personnel
- **32 €** Achats et Services extérieurs
- **10 €** Impôts et Taxes
- **10 €** Subventions versées
- **1 €** Amortissement
- **6 €** Autres charges

LA SECTION INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont restées inférieures à ce que nous avions prévu dans notre budget 2023, le principal projet, la rénovation de la halle commerciale ayant pris du retard. En revanche, l'autre projet significatif prévu au budget, l'aménagement de la cour d'école est terminé.

Les investissements réalisés en 2023 en Milliers d'Euros :

- Rénovation de la Halle Commerciale : **273**
- Aménagement de la cour de l'école : **180**
- Atelier Municipal : **83**
- Aire de jeu du Stade : **21**
- Autres aménagements : **9**

Pour un total estimé à **566 Milliers d'Euros,** auquel s'ajoutent **240 Milliers d'Euros** de travaux engagés pour la halle commerciale.

L'endettement :

Au **31 décembre 2023, la commune n'a pas de dette financière** et dispose de réserves suffisantes pour mener à bien les projets en cours.

La section investissement a enregistré en recette cette année une subvention pour un total 100 Milliers d'Euros et 58 Milliers d'Euros au titre du fonds de compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) ; l'excédent de Fonctionnement permet d'équilibrer l'ensemble.

La situation financière est ainsi saine et après la baisse d'impôt consentie en 2022, la capacité d'investissement de la commune reste très bonne et à hauteur de nos projets.

PETIT HISTORIQUE DE NOS IMPÔTS LOCAUX

Il est parfois judicieux de se remémorer quelques chiffres et surtout de se rendre compte de leur évolution au fil du temps. Entre le ressenti et la réalité il y a parfois des distorsions.
C'est pourquoi il nous a paru intéressant de vous faire part de ces quelques chiffres.

Voici une petite démonstration pour mille euros de taxe foncière payés en 2014 par rapport à 2023 :

	Part Communale	Syndicat intercommunal	Métropole	Taxe ordures ménagères	Total
2014	531	42	274	102	1000
2023	483	75	342	145	1108

En 2023 et malgré la hausse de la valeur locative nous payons encore 9 % de moins de taxe communale soit 48 euros pour mille euros qu'en 2014. Si la Métropole avait fait les mêmes efforts nous payerions peu ou prou le même montant global à compétences comparables entre 2014 et 2023. L'inflation entre 2014 et 2023 se situe à plus 12.46 %. Si nous avions simplement appliqué ce taux d'inflation nous serions à 597 euros en part communale et 1126,46 en global. Cela nous permet donc d'économiser vous et moi chaque année 114 euros sur 1000 payés. Je vous laisse faire le calcul sur le montant exact de votre taxe. L'année 2023 aura une nouvelle fois été positive financièrement comme vous pourrez le constater et nous permet d'envisager de nouveaux investissements. Si par malheur cette situation devait se dégrader fortement nous serions — bien évidemment — dans l'obligation de relever nos taux. Mais comme le dit l'adage : **« Tout ce qui est pris n'est plus à prendre ».**

P. Gouverneyre



Les juniors, les séniors dansent devant les parents sous le charme.

Le Conseil Communal d'Action Sociale (CCAS)

Comme chaque année, le CCAS a voté des aides pour des familles en difficulté passagère, aide pour la cantine, pour le centre aéré, pour l'achat d'électroménager. Il a également voté des subventions pour des associations comme Le Secours Populaire de Neuville (200 euros), le Secours Catholique (200 euros) et les Restos du Cœur (200 euros). Le CCAS a également participé à l'organisation intercommunale de la Semaine Bleue, ainsi qu'au repas des aînés.

Semaine bleue

Cette année, la semaine Bleue, manifestation nationale à destination des personnes de plus de 70 ans, se déroulait du 2 au 8 octobre 2023. Comme depuis plusieurs années, les communes de Curis, Albigny, Couzon, Fleurieu, Poleymieux, Rochetaillée et Saint-Romain s'associent pour offrir à leurs administrés des prestations de qualité. Cette année, la sortie s'est déroulée au Monastère Royal de Brou à Bourg en Bresse. Le mercredi 4 octobre après-midi, 122 personnes dont 23 curissois ont participé à cette sortie fort intéressante. Deux guides de l'Abbaye ont fait revivre les grandes heures du Monastère Royal de Brou dans ce cadre magnifique.

À l'issue de cette visite, une collation fournie par un traiteur a été offerte dans le cloître: un moment agréable et de grande convivialité, très apprécié par nos anciens.

Inclusion

Toujours dans le cadre de la Semaine Bleue, le samedi 7 octobre, un spectacle ouvert à tous, était proposé à la salle Henri Saint-Pierre d'Albigny: « Billy les deux pieds sur terre ».

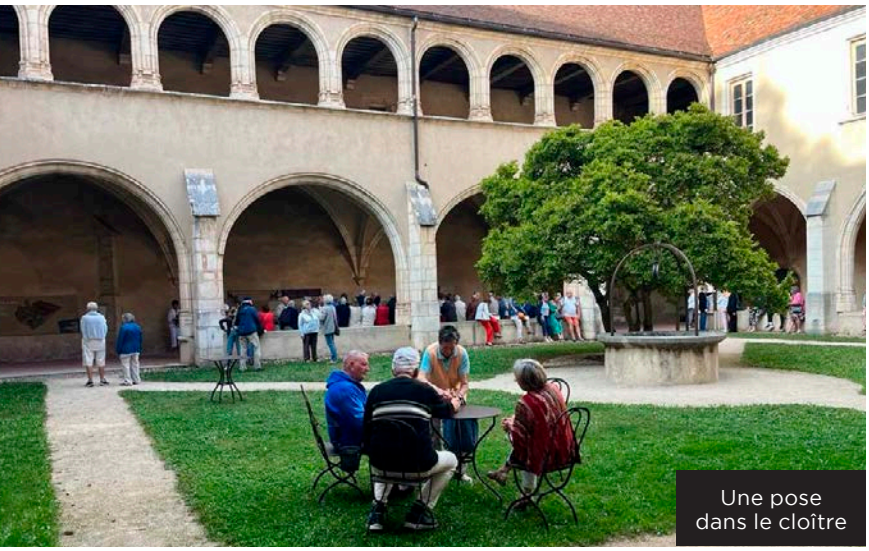
Cette pièce de théâtre jouée par une compagnie professionnelle de personnes en situation de handicap a été suivie d'un échange entre spectateurs et comédiens sur le thème de l'inclusion de tous. Les témoignages spontanés des comédiens et l'hommage rendu à leur metteuse en scène, Malo Lopez, ont démontré le pouvoir de l'inclusion et l'humanité qu'elle génère.



L'inclusion par la pratique théâtrale à Albigny



Le buffet sous les arches du cloître



Une pose dans le cloître

Repas du CCAS

Le traditionnel repas des anciens s'est déroulé le samedi 2 décembre à midi dans la salle du Vallon, servi par un jeune traiteur de la maison Gallot. Plusieurs membres du CCAS étaient présents pour l'apéritif.

Mais cette année, une surprise attendait nos convives : les enfants de l'école de Curis, à l'initiative de notre animatrice Rachida Ranebi, étaient venus chanter. Ce fut un moment de grande émotion car les enfants chantaient très bien et les textes choisis étaient très beaux. À la fin, les enfants sont venus inviter des participants à danser. Un grand merci à Rachida qui a permis ce beau moment intergénérationnel.





Visite studieuse du Monastère

Composition du CCAS

- **Membres Curissois**

- Florence Borne Join
- Blandine Colin
- Paul Diaz
- Arlette Goutte Fangeas
- Valérie Guinet
- Marie-Claire Mansuy

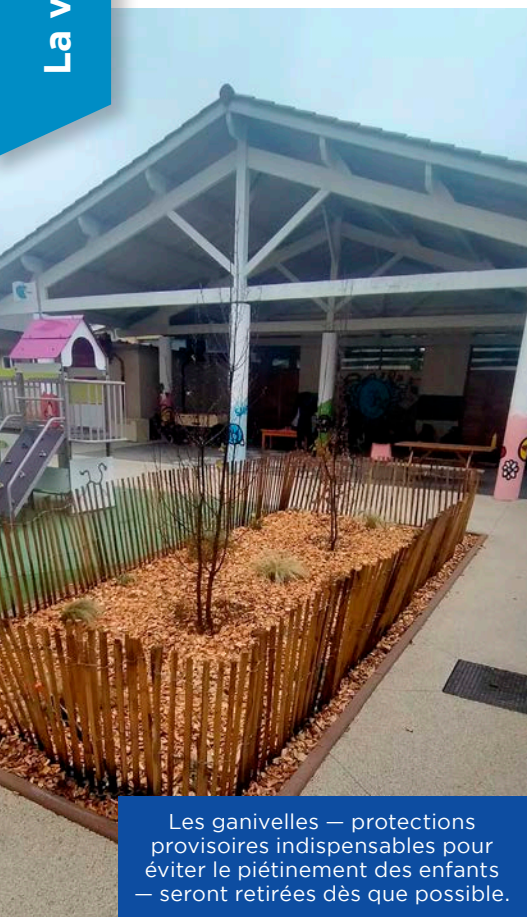
- **Élus du Conseil Municipal**

- Pierre Gouverneyre (Président du CCAS)
- Martine Duchenaux (Vice-Présidente)
- Frédérique Bavière
- Brigitte Chatron
- Bérangère Durand-Mathieu
- Selma Jacob
- Philippe Nicolas



La chorale périscolaire sous la houlette de Rachida Ranebi





Les ganivelles — protections provisoires indispensables pour éviter le piétinement des enfants — seront retirées dès que possible.

Aménagement de la cour d'école

Une cour d'école-îlot de fraîcheur: la dynamique est bien engagée.

Créer des îlots de fraîcheur dans la cour d'école pour améliorer le confort des élèves durant les périodes de forte chaleur tel est l'objectif de la démarche dans laquelle la commune s'est engagée en signant un contrat avec la Métropole de Lyon et l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée.
Minéralisée, bitumée, peu ombragée, la cour d'école pouvait devenir une véritable fournaise l'été. Imperméable, elle ne laissait pas s'écouler les eaux pluviales vers le milieu naturel. Les épisodes caniculaires devenant de plus en plus fréquents, il était indispensable de s'adapter et de garantir aux enfants et au personnel les meilleures conditions d'accueil. La commune a lancé un projet pour réaménager et reverdir la cour d'école. L'objectif est de créer des espaces végétalisés agréables et rafraîchissants pour jouer, partager, apprendre.
Les travaux ont débuté en juillet, le bitume a été retiré et le terrain préparé. Un bassin d'infiltration a été créé et une cuve de stockage des eaux de pluie a été enterrée pour permettre l'arrosage des plantations dans les nouvelles zones délimitées de pleine terre. Un nouveau revêtement de couleur clair a été posé, il permet de réduire la température lors de forte chaleur.



Les objectifs du programme de désimperméabilisations:
- Créer des îlots de fraîcheur dans l'enceinte de la cour d'école
- Augmenter l'infiltration de l'eau de pluie à la parcelle
- Favoriser la biodiversité
- Offrir un meilleur partage de l'espace

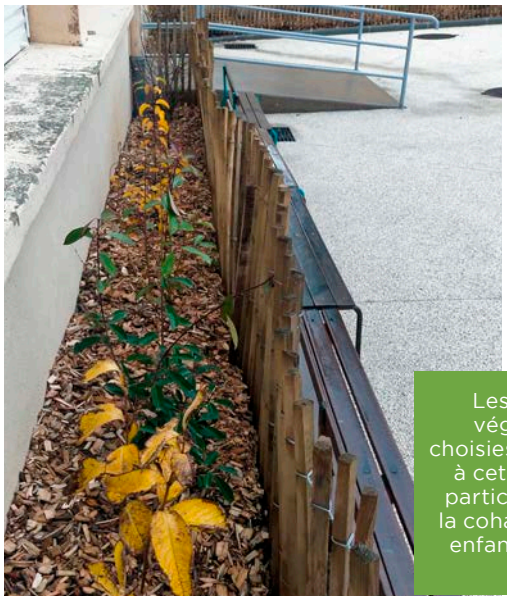
Le chantier en quelques chiffres
- Surface de cour traitée: 450 m
- Surface désimperméabilisée: 150 m
- Surface avec nouveau revêtement de sol: 300 m
- Surface de toitures déconnectée du réseau: 350 m
- Surface en copeaux (espaces thématiques ludiques, classe extérieure): 140 m
- Plantation de 100 végétaux (haie arbustive champêtre + arbustif de frontage ou d'alignement)
- Plantation de 8 arbres
- Coût des travaux: 194 K euros



Une rampe a été créée pour faciliter l'accès à la maternelle aux personnes à mobilité réduite.



Le chantier rondement mené a mobilisé des gros moyens et les équipes à l'œuvre ont su tenir les délais à l'instar des pelouses qui ont commencé à apparaître en quinze jours aidées par une pluie opportune.



Les essences des végétaux ont été choisies afin de s'adapter à cet environnement particulier dans lequel la cohabitation avec les enfants a été prise en compte.



Une cuve enterrée pour la récupération des eaux des toitures sera utilisée pour l'arrosage des végétaux par un système de goutte à goutte automatisé.

Travaux
Commerce

Le bâtiment est en cours d'achèvement. Il reste à réaliser la terrasse avant de pouvoir accueillir ses nouveaux preneurs qui auront à terminer les aménagements intérieurs spécifiques à leurs activités de restaurateur — cafetier — épicier et de loueur de vélo-accompagnateur cycliste.
Encore un peu de patience pour voir enfin revenir une activité au cœur du village.



Voirie et mobilité

La municipalité a poursuivi en 2023 ses actions pour la sécurisation de ses administrés et de ses voiries.

Certains aménagements qui fonctionnent bien sur l'ensemble de la Métropole, sont mis en place sur la commune. Ceux-ci ne sont pas toujours bien perçus par tous, ce que nous comprenons.

Néanmoins, les flux de véhicules aux heures de pointe nous obligent à avoir une réflexion à l'échelle de la commune et à prioriser les points noirs à traiter qui sont nombreux. Le budget alloué à la voirie, de compétence métropolitaine, est trop faible quand on connaît le coût des travaux aujourd'hui pour répondre aux besoins réels et oblige à la patience.

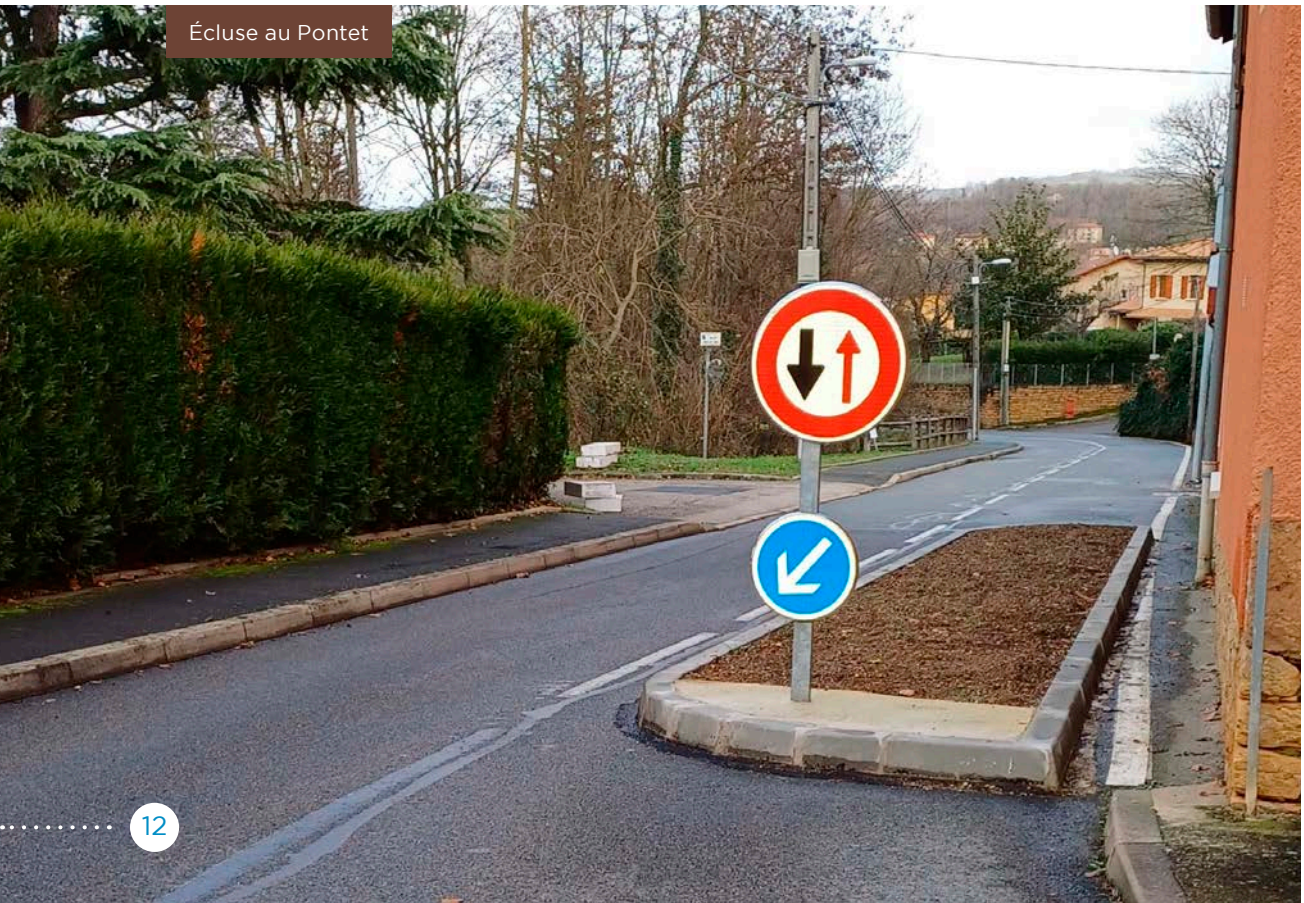
De nombreux petits aménagements ont aussi été réalisés tel qu'un cheminement piéton, la mise en place de **balises de rétrécissement au Beyrion,** de plusieurs passages protégés, d'une **écluse au Pontet** et de nombreux traçages au sol mais la peinture blanche généreusement étalée sur les voies de circulation ne fera pas disparaître les points noirs...

Concernant la mobilité en mode doux, de nouveaux **parkings à vélo et trottinette** ont été créés aux abords de l'école et de plusieurs sites, comme le stade, qui ont été équipés avec des supports à vélo.

Balises de rétrécissement au Beyrion



Écluse au Pontet







Parkings à vélo et trottinette au stade





Parkings à vélo et trottinette à la mairie



Écluse au Pontet

Urbanisme



L'an dernier dans notre Tambour, j'avais titré l'article sur l'urbanisme: 2022, une année particulière, voire paradoxale. En effet, alors que nous sommes traditionnellement habitués à instruire des demandes de construction de maisons individuelles, nous avions été confrontés, à notre échelle, à de grands projets: bord de Saône, montée de l'église, etc.
Cette année, pour une rétrospective 2023, je suis plutôt tenté par un nouveau qualitatif: 2023 une année surprenante.
Par les professionnels du bâtiment, j'ai même entendu parler de 2023 comme année dramatique. En effet depuis de très nombreuses années, les offres et les demandes se conjuguaient, aujourd'hui, la commercialisation des projets du bord de Saône et de la montée de l'église est à l'arrêt. Prix évidemment toujours trop élevés, mais surtout exigences insurmontables des banques.
Cette situation concerne également le foncier, puisque pour les mêmes raisons, les très rares terrains en vente, ne trouvent que très difficilement preneur.
Pour 2024, deux ou trois permis pour construction de maison individuelles devraient toutefois être déposés.

Sur les autorisations d'urbanisme instruites

- comme chaque année, une cinquantaine de déclarations préalables ont été déposées dont une dizaine pour l'installation de panneaux photovoltaïques.
- deux permis d'aménager et deux permis modificatifs ont également été instruits.

Adressage

Tel que la loi nous l'impose, le Maire devant certifier chaque adresse dorénavant géolocalisée, nous avons été dans l'obligation d'examiner les manques, les erreurs, les imprécisions qui pouvaient subsister. Le conseil municipal a délibéré pour dénommer plusieurs impasses. Chaque commune a la responsabilité de créer une banque locale d'adressage. Si nous pouvons facilement comprendre l'inquiétude éventuelle créée par un changement, cette géolocalisation des adresses devrait faciliter l'intervention des services de secours, de la poste, des opérateurs de réseaux, et des livraisons.

Pour les personnes devant changer d'adresse, l'État a instauré, à partir du site officiel **www.service.public.fr** la possibilité de communiquer gratuitement les changements de coordonnées aux principaux organismes publics et privés. En outre, le renouvellement non obligatoire des cartes d'identité et passeport est gratuit dans ce cas.

Mise à jour du plan communal de sauvegarde et du document d'information communal sur les risques majeurs:

Nous avons également été amenés à mettre à jour ces deux documents importants qui regroupent les dispositions retenues pour assurer notre sécurité. Notre commune est inévitablement soumise à des risques naturels, sanitaires, météorologiques, mais également technologiques liés à la zone industrielle Neuville/Genay.

Château et parc, classés monuments historiques:

Sur proposition de l'architecte des Monuments de France, le périmètre de protection devrait être sensiblement réduit, allégeant ainsi l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Études lancées en 2024:

La commune s'engage sur deux projets:



- L'un concerne la rénovation de l'ancien **presbytère** pour l'aménagement de deux logements et d'un local d'accueil.
- L'autre projet pour la création d'un petit bâtiment à côté de la salle du Vallon, permettant notamment d'abriter notre future bibliothèque.

Enfin, après avoir traité des sujets souvent lourds relevant de l'urbanisme, je termine cet article par une note voulue un peu malicieuse, pardonnez-moi.
J'entends souvent que nous habitons un petit village, une petite commune, voire la plus petite de la Métropole, et qu'après tout il est normal que nous soyons peu ou pas entendus. Je m'inscris en faux sur ces propos. Si nous ne prenons comme critère que la superficie, notre commune est quasiment deux fois plus étendue que La Mulatière! Et une fois et demie plus grande que Monaco! Certes, avec un rayonnement un peu décalé! Nous aussi, nous avons un château, pour partie un aqueduc romain et même un grand-duc! Nous vivons dans un village de caractère, magnifique, partant des hauteurs des monts d'or jusqu'aux rives de Saône.
Faut-il être complexé? Surtout pas! Avec nos communes voisines des Monts d'or et du Val de Saône, nous apportons notre patrimoine bâti et naturel, tout le dynamisme de nos associations et de nos entreprises.
Ils constituent ainsi des atouts indispensables à l'équilibre de la Métropole.

En 2024, dans les situations tendues, compliquées, voire dangereuses qui nous entourent, la phrase entendue très souvent « prenez soin de vous » n'a peut-être jamais été aussi pertinente.

Je vous souhaite une belle année 2024.
Michel Jaenger

Patrimoine: la source Thivod

L'eau, une ressource à préserver

La source Thivod est la seule à s'écouler à la vue de tous les Curissois puisque c'est elle qui alimente la fontaine de la place du même nom.

Son point de captage est situé sur la route de Poleymieux dans le virage au sud de la ferme de la Gayette. Elle porte le nom du propriétaire du terrain vendu l'époque à la municipalité (cf.: article rétro page 4 de cet opus). En 1861 des travaux ont été engagés par la municipalité afin de pouvoir alimenter la fontaine de la place du village avec un conduit en terre cuite d'une longueur de 800 mètres. Ce conduit a longtemps résisté aux temps mais a dû être remplacé il y a quelques années par un tuyau moderne qui alimente désormais le jardin partagé, les toilettes et la fontaine de la place.

Constituée d'un bassin souterrain de petite taille situé dans une petite salle voûtée elle récupère les eaux d'une source venant du vallon des Ritons.
En 1958 la municipalité avait songé à la raccorder au réseau d'eau potable mais cela n'a finalement pas été fait.

De mémoire de Curissois, elle a toujours coulé, espérons que le réchauffement climatique ne viendra pas la tarir dans les prochaines années.



L'eau enfin libre, chante dans la fontaine.

Plusieurs autres sources existent, mais elles ne sont pas connues de tous car sur des propriétés privées, une cressonnière a aussi existé sur la commune au siècle dernier.



L'entrée de la source, route des Monts d'Or



L'exutoire



Par ici la sortie

La dernière marche, elle est parfois submergée et invisible: pied mouillé garanti!





Le bassin voûté

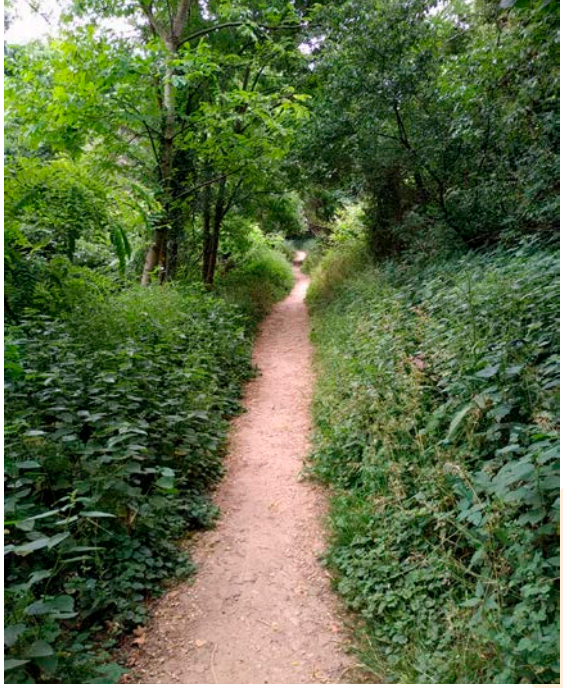
SYNDICAT MIXTE PLAINES MONTS D'OR

RHÔNE LE DÉPARTEMENT

ALBIGNY CHASSELAY COLLONGES COUZON CURIS LIMONEST LISSIEU

POLEYMIEUX QUINCIEUX ST-CYR ST-DIDIER ST-GERMAIN ST-ROMAIN

GRANDLYON





Le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or

Un outil de proximité dédié à 100 % à la préservation de votre patrimoine agricole, naturel et bâti.

Intégration de la commune de Les Chères :
Fin 2023, la commune de Les Chères a rejoint le SMPMO. Cette commune de la plaine a souhaité intégrer le syndicat mixte afin de pouvoir bénéficier de l'expérience et l'expertise du SMPMO notamment en matière d'appuis et de soutiens sur les thématiques agricoles et foncières.
Au-delà de cette mission, le SMPMO interviendra également sur les sentiers, ces derniers formant un maillage avec l'ensemble du territoire.
Cette nouvelle adhésion porte à 15 le nombre de communes membres, elle rejoint la commune de Chasselay, toutes deux dépendant du Département du Rhône.

Limiter les corbeilles propreté sur le territoire et expérimentation de sites « zéro déchet » :
Cet automne, les services techniques ont posé des affiches explicatives sur certaines corbeilles de propreté, indiquant que ces dernières seraient retirées. Quelques semaines plus tard, cette opération a été menée dans les secteurs où les corbeilles collectaient peu de déchets de promeneurs, usagers du territoire et plus de déchets déposés par des véhicules passant à proximité... Diminuer la quantité de déchets ramassés sur le territoire et atteindre l'objectif de sites « zéro déchet » – tel est l'engagement pris. Le SMPMO souhaite réduire les temps de collectes et les coûts de gestion des déchets ; engageant ainsi les utilisateurs à avoir un comportement plus respectueux et vertueux.
Espérons que cette « disparition » apportant une meilleure qualité paysagère, soit comprise et respectée par tous et que les déchets autrefois présents dans les corbeilles soient remportés et déposés dans les lieux prévus à cet effet !

Les chemins sur le territoire :
Lorsque l'on randonne, pédale ou court on ne se questionne pas forcément, **mais qui entretient les lieux ?** Au minima chaque année, un passage-entretien est assuré sur l'ensemble du réseau PDMIPR... (plan départemental métropolitain des itinéraires de promenade et de randonnée).
Fin 2023, une convention de gestion a été validée entre les communes, le SMPMO et la Métropole de Lyon. Dès ce printemps, l'organisation définie sera la suivante : le premier passage sera assuré par la Métropole de Lyon, puis le SMPMO prendra le relais, selon les besoins.
Attention : les entretiens sont limités à la sécurité des promeneurs et doivent rester naturels.
Sur plus de 240 km de sentier, des incidents (surtout après des périodes de grands vents) peuvent ne pas être connus et vus lors des contrôles faits par les agents. Il est donc important que vous, promeneurs, puissiez en cas de constats de dégradations, d'arbres tombés... prévenir le SMPMO :
technique@monstdor.com
contact@montsdor.com

Clip de lancement et site internet dédié à l'Abc :
En 2023, le SMPMO a été retenu pour réaliser un Atlas de la biodiversité communale. En octobre, le SMPMO recevait plus de 75 personnes pour lancer la démarche, un clip vidéo retrace ce temps fort :
Lancement de l'Atlas le 9 octobre - Atlas de la Biodiversité Communale (abc-smpmo.com)
Petit à petit le projet prend forme et d'ores et déjà des actualités fleurissent sur le site internet.





N'attendez plus, soyez curieux – visitez régulièrement le site pour découvrir :
Des actions environnementales menées sur les communes et auxquelles vous pourrez participer.
Des enquêtes lancées pour mieux connaître la biodiversité sur le territoire. Avec entre autres :

En ce début d'année, une enquête chauves-souris, est lancée, aussi pour contribuer à mieux connaître cette espèce et ses lieux de vie sur le territoire Plaines Monts d'Or, aidez-nous à localiser les chauves-souris : Chauves-souris où es-tu ? - Atlas de la Biodiversité Communale (abc-smpmo.com)

Si cette démarche vous intéresse, que vous souhaitez en savoir plus, et que vous souhaitez être intégré aux actions à venir, remplissez le questionnaire :
Atlas de la biodiversité communale des Plaines Mont d'Or ! - Atlas de la Biodiversité Communale (abc-smpmo.com)

À vos agendas, tous mobilisés le samedi 5 octobre 2024 : la 4e édition de la Fête de l'Agriculture se prépare et nous vous attendons nombreux samedi 5 octobre 2024 !
Au fil des mois, le site internet dédié à la Fête apportera les informations sur ce temps forts parrainé par le chef étoilé Christian Têtedoie, qui proposera cette année de nouvelles animations !

Les agents municipaux



(De gauche à droite) **Damien Malaval, José Saianda dos Reis, Sophie Denmat, Aurélie Prieur, Emma Baggio, Rachida Ranebi, Florence Taub, Valérie Roig, Françoise Fournier, Maude Cumin, Thibault Faucon et Tony Huchet** (en médaillon).



LA FRESQUE DU CL!MAT
Vous avez toutes les cartes en main

Plan climat de Curis

Les employés de la commune s'engagent!

En lien avec le Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Curis, les salariés de la commune ont réalisé en février de cette année une « fresque du climat ».

Qu'est-ce que la fresque du climat ?

C'est un outil qui permet à chacune et chacun de comprendre le fonctionnement, l'ampleur et la complexité des enjeux liés aux dérèglements climatiques. Il se fonde sur les données issues des rapports scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) dont les recommandations orientent les décisions politiques et économiques à l'échelle mondiale.

Il est animé lors d'un atelier ludique et pédagogique durant lequel les participants relient les liens de cause à effets et intègrent les enjeux climatiques dans leur globalité. Déjà plus d'un million de personnes ont été sensibilisées via cet outil créé en 2018!

À Curis plusieurs personnes ont déjà suivi une fresque, et certaines sont formées pour l'animer: deux parents et une élue ont ainsi mené celle de février. Et envisagent de le refaire pour les habitants!



Pourquoi le proposer aux salariés de la commune ?

Leur engagement est essentiel pour lutter contre les dérèglements climatiques et s'y adapter, à l'échelle de ce que peut faire Curis. En plus de mieux comprendre les phénomènes, la fresque permet d'identifier des leviers, collectifs et individuels, personnels et professionnels, pour agir. Voilà quelques idées émises lors cette fresque:

- **École: sensibiliser les enfants.** Ce qui a déjà été mis en place: les encadrants du périscolaire proposent des activités autour de cette thématique tout au long de cette année scolaire.
  Ainsi, entre les vacances de la Toussaint et celles de Noël, Yvette anime "sensibilisation au gaspillage alimentaire" pour les CE1/CE2/CM1/CM2, Emma "la fresque du climat" pour les CE1/CE2/CM1/CM2, Sophie "initiation au Code de la route/vélo" pour les GS/CP et Florence "écolo gestes" pour les CM1/CM2.

- **Cantine:** mettre en place un compost, lutter (plus encore!) contre le gaspillage, faire couler moins d'eau pour remplir les pots, utiliser des serviettes plutôt que du jetable.

- **Vérifier** la consommation de chauffage des bâtiments de l'école et de la mairie, vérifier plus souvent l'extinction des lumières.

- **Changer** les luminaires des bâtiments publics pour des versions moins gourmandes en électricité.

- **Renforcer** encore le choix de plantes locales et peu gourmandes en eau.

- **Mieux informer** les Curissois et Curissoises sur les aides: vélo électrique, chauffage, etc.

Bravo et merci à l'ensemble du personnel!



Cérémonie du 11 novembre



La traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence d'une équipe de la caserne des pompiers de Poleymieux — Curis, des enfants de l'école accompagnés de leurs parents, de l'équipe municipale et de curissoises et de curissois. L'énoncé par les enfants, dans un respectueux silence, des noms des victimes des guerres du XXème siècle, n'a pas manqué de rappeler à l'assistance la tragique actualité du conflit qui de se déroule aux portes de l'Europe.

État civil de l'année 2023

NAISSANCES

AL ACHBILI Achille	8 juillet 2023
ANDRE Armand	6 août 2023
BECHONNET Marcus, Frédéric, Jean	15 octobre 2023
BECKER Nina, Adèle, Eloïse	5 juillet 2023
DELIGNY Mado, Andrée, Clémence	16 mars 2023
GUENIOT Lya	10 février 2023
JOVIGNOT Jade, Marie	11 novembre 2023
LIA Stella, Marie, Adakou	2 janvier 2023
LOISEL SAURY Gaspar, Michel, Haku	15 novembre 2023
SERDANI Ousseid	23 août 2023
SPAGNOLO KAPSA Andrea, Anne, Nathalie	15 mai 2023

MARIAGES

Laurine, Alice, Laurence BARBAULT & Jérémy, Michel, Pierre MORIN	20 mai 2023
Cécile, Nadia, Yvonne ROGEZ & Clément, Marie, Marcel VITALI	29 juillet 2023
Lorraine, Roselyne BONNET & Guillaume ASTRUC	19 août 2023
Marion RATEL & Frédéric TARRISSE	25 août 2023
Dominique, Hortense, Marie-Louise, BARRALON & Alain, Raymond BILLY	7 octobre 2023

DÉCÈS

Gérard FERRER	1er mars 2023
Vincent, Francois, Régis GOMEZ	28 juillet 2023
Ginette, Annick BRULLAND	22 octobre 2023



Bérangère Durand Mathieu, Caroline de Ferrière, Danièle Rauze dit "La Tote" et Pierre Gouverneyre

L'évènement de l'année

Le baptême de l'école!

En fin d'année scolaire 2023, l'école a enfin été baptisée.

Le projet a été initié par les maîtresses il y a plus de 3 ans. La réflexion a été menée par l'ensemble les classes de CM1/CM2 pendant plusieurs mois. Le choix a été rude entre l'école du bonheur, l'école de Curis, et d'autres nombreuses propositions. C'est finalement « l'École des Cabornes » qui a été retenue. Deux plaques ont été posées, l'une à l'entrée principale de l'école, l'autre à l'entrée coté « Direction ». Pour cet évènement, nous avons eu la joie d'accueillir Madame Danièle Rauze, alias « la Tote », qui a été élève dans cette école, et qui nous a raconté les débuts de l'école de Curis.

À la suite de ce baptême et après un spectacle de chant, les enfants ont rejoint la place du village au son d'une batucada endiablée.







Quelques informations sur l'école

- Cette année, l'école compte 135 élèves, répartis dans 6 classes: 2 en maternelle et 4 en élémentaire.
- La mairie a financé cette année encore la piscine pour les classes de GS/CP et de CP/CE1, à la base du Mont Verdun.
- La traditionnelle remise des livres aux élèves de CM2.
- La cour de l'école a été en grande partie désimperméabilisée et végétalisée. Les enfants pourront continuer de courir, mais seront plus au frais dès les premières chaleurs.

Bérangère Durand Mathieu
Frédérique Bavière

Des champions à l'école des Cabornes

Dans le cadre du projet sur les Jeux olympiques et paralympiques, l'école a accueilli 4 champions.







Guillaume Joli
Triple champion du monde et champion olympique de handball en 2012 avec « les Experts », ainsi que l'association « 24 pour tous, tous pour 1 » et son président, Guillaume RENOUD, pour des ateliers sportifs et une exposition sur l'olympisme et le paralympisme.





Laura Paris
Vice-championne du monde 2023 de trampoline







Gaëtan Charlot
Ancien élève de l'école, vice-champion du monde d'escrime fauteuil en 2019 et médaillé de bronze aux championnats du monde 2023, ainsi que la ligue handisport Auvergne-Rhône-Alpes pour une sensibilisation à l'escrime fauteuil et aux sports collectifs en fauteuils.



Rudi Van Den Abbeele
Sextuple médaillé paralympique en pentathlon, avec l'association « Joël'Stars » nous ont présenté leur projet fou de rallier Bourgoin à Paris avec des handicapés en joëlettes. Les élèves se sont initiés au fonctionnement d'une joëlette.



Bibliothèque

Un projet de coopération culturelle intercommunale et la création du réseau de lecture publique Val de Saône, va impliquer notre bibliothèque.

Les communes signataires de la future convention souhaitent développer une dynamique culturelle de territoire à travers un réseau de lecture publique. Dotées au minimum d'une bibliothèque chacune, elles ne peuvent répondre avec leurs seuls moyens, à l'ensemble des besoins des publics. C'est la raison pour laquelle une collaboration étroite existe depuis plusieurs années entre ces différentes bibliothèques autour de projets d'action culturelle.

En créant ce réseau, les bibliothèques des communes signataires renforcent leur coopération dans le but d'accroître l'accès des habitants de leur territoire à l'information, la documentation, la médiation numérique, aux biens culturels, aux programmations d'action culturelle et ainsi accroître la qualité du service rendu aux usagers.

Les objectifs du réseau sont les suivants :

- Créer une dynamique de territoire
- Faciliter l'accès et la circulation des documents
- Rationaliser des coûts par une mutualisation des moyens
- Mutualiser et développer l'offre documentaire par une politique d'acquisition concertée
- Faciliter et enrichir le travail des salariés et bénévoles
- Développer des projets d'action culturelle sur l'ensemble du territoire

En signant la convention, les communes s'engagent à développer cette coopération à travers la mise en place du réseau de lecture publique pour une durée minimum de 3 ans, dans le respect des modalités de fonctionnement prédéfinies.

C'est dans cette perspective qu'une étude est en cours pour délocaliser la bibliothèque dans un local plus vaste qui serait érigé dans le périmètre immédiat de la salle du Vallon. Entre-temps l'informatisation de la gestion des collections, la mutualisation d'un coordinateur salarié pour animer le réseau, va entraîner des changements et nous l'espérons un attrait supplémentaire pour la bibliothèque. L'équipe de bénévoles qui œuvre depuis plus de 30 ans vous invite à la rejoindre pour reprendre le flambeau (olympique oblige) et participer au succès de la bibliothèque.

Contact : bibliotheque.curis@gmail.com



Prix SUMMER 2022-2023

SYNTHÈSE & BILAN DES BIBLIOTHÈQUES DU VAL DE SAÔNE

LES GROUPES DE LECTURE

Tout au long de l'année les échanges dans les groupes de lecture qui permettent de confronter des points de vue et l'implication des participants sont les axes qui plaisent le plus aux participants du Prix SUMMER.

RENCONTRES AVEC KAOUTHER ADIMI AU LYCÉE ROSA PARKS À NEUVILLE

Une très riche rencontre au lycée Rosa Parks a pu être proposée dans l'après-midi, qui correspondait à un travail au long cours sur l'année : les membres du comité de lecture ont assisté à cette rencontre qui était organisée avec une classe de TSTI2D et leur professeur d'histoire-géographie Christophe Bourgouin dans le cadre d'un projet autour des "Mémoires d'Algérie".

RENCONTRE À FLEURIEU SUR SAÔNE

14 bibliothèques Val de Saône présentes, avec 82 personnes (dont 16 personnes extérieures au Val de Saône). Les lectrices et les lecteurs ont apprécié d'avoir l'opportunité de rencontrer un auteur, dans une ambiance chaleureuse et vivante, avec une auteure très agréable et ouverte.

LA SOIRÉE VOTE

Le mardi 21 février 2023 à Genay ce ne sont pas moins de 66 personnes (41 personnes en 2022) qui se sont déplacées, issues de 12 bibliothèques et des lycées pour participer à la soirée vote. Permettre à tous les lecteurs du Val de Saône de se retrouver et d'échanger est jugé très positif par les personnes présentes à cette soirée qui a beaucoup plu. Bien organisée et animée avec dynamisme, ponctuée d'animations ludiques, et quelques innovations par rapport aux années précédentes concernant sa durée notamment et la décoration, cette soirée vote s'est achevée après un buffet convivial qui a permis des échanges informels entre lecteurs et lectrices.

RÉSULTAT DE LA SOIRÉE VOTE - LA SÉLECTION

1/ Les enfants endormis / Anthony Passeron : 1273 points
2/ Au vent mauvais / Kaouther Adimi : 903 points
3/ Les gens de Bilbao naissent où ils veulent / Maria Larrea : 824 points
4/ Tropicale tristesse / Jean-Baptiste Maudet : 630 points
5/ Quelque chose à te dire / Carole Fives : 397 points











Saône en Scènes 2023
14 spectacles, 14 communes du 3 au 26 novembre 2023

Le festival Saône en Scènes 2023 a retrouvé son public ou plutôt ses publics à chacun de ses 14 spectacles différents.

Avec une fréquentation moyenne des salles de 90 %, comme lors de la précédente édition, le succès de ce festival ne se dément pas. La motivation de toutes les parties prenantes, artistes, techniciens, élus, bénévoles, porte cet évènement. La programmation, élaborée par une équipe constituée de professionnels du spectacle et d'artistes trouve son équilibre dans l'éclectisme des genres et la curiosité du public. Le portage par le Théâtre des Bords de Saône de la structure administrative du festival est une aide précieuse tout comme l'est le partenariat avec la Société Novelty. Les repas élaborés notamment par le Foyer Saint Léonard de Couzon apportent une touche d'humanité et de bienveillance dans une organisation réglée comme du papier à musique et sans fausse note.
Enfin, le soutien financier des institutions (Région, Métropole, Communes…) est un rouage essentiel, indispensable dans le projet métropolitain de promotion et de diffusion du spectacle vivant.



Deux clowns déjantées

À Curis, les enfants et leurs parents ont pu voir un spectacle burlesque et poétique dans la salle du vallon avec du cirque, de la musique, de la magie, de l'émotion, de l'action et du cœur avec deux sœurs, deux clowns déjantées et prêtes à tout pour défendre l'héritage de leur père: Le Fabuleux Petit Grand Cirque Ernest Ridanto! (Et aussi un papa mis à contribution).

C'est dans un joyeux désordre, à l'issue de la représentation que les enfants ont envahi la scène et pu approcher les fabuleuses artistes.



Un papa courageux



Fête de la musique

Bis Repetita Placent



La fête de la musique a de nouveau réuni les acteurs incontournables de cette soirée musicale, festive, dansante et estivale.

Les musiciens virtuoses du groupe EL PARASAÔNE nous ont, une fois encore, offert un récital enchanteur où les chants ont irrésistiblement entraîné les corps à se balancer aux rythmes jazzy des mélodies.

Le rock et ses morceaux légendaires, développés par la « Borne Family » ont résonné tard dans le vallon, accompagné par les reprises en cœur de l'assistance conquise et fidèle. Notons au passage la qualité de la sonorisation professionnelle gracieusement mise à disposition par le groupe.

Cette fête de la musique avec les généreuses prestations musicales est aussi l'occasion d'accueillir le Sou des écoles qui assure le ravitaillement d'un public assoiffé de musique. La recette ainsi réalisée permet d'apporter aux finances de cette association un plus qui aide l'école dans ses projets.

Enfin l'Association Sportive de Curis également mobilisée prête, le temps d'une soirée, son local.

Vivement l'été !



Les groupes :

EL PARASAÔNE
(ci-dessus, de jour)

BORNE FAMILY
(ci-dessous, de nuit)



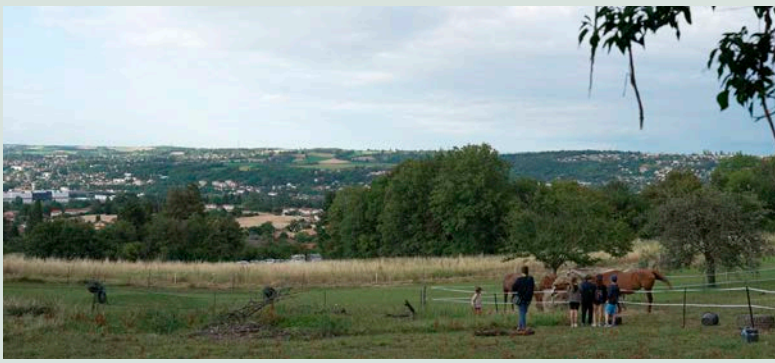




Horse Field Festival



Un festival qui mûrit.
Le Horse Field Festival poursuit son chemin de générosité, de convivialité et de curiosité par une offre culturelle éclectique, abordable pour un large public en proposant des animations pour les très jeunes, les après-midi et une programmation autant que faire se peut locale mais surtout foisonnante et variée.
L'édition 2023 a encore une fois enchanté les participants autant ceux debout devant la scène que les artistes enthousiastes qui ont trouvé cette année une ambiance bienveillante, tournée vers des valeurs de partage et de sobriété dans le respect de l'environnement.
Cet évènement musical rassemble les générations dans un esprit de fête en toute simplicité. Une équipe de bénévole, indispensable à l'équilibre du projet est constituée pour chaque édition, vous pourrez la rejoindre, si le cœur vous en dit, pour commencer l'été en musique.

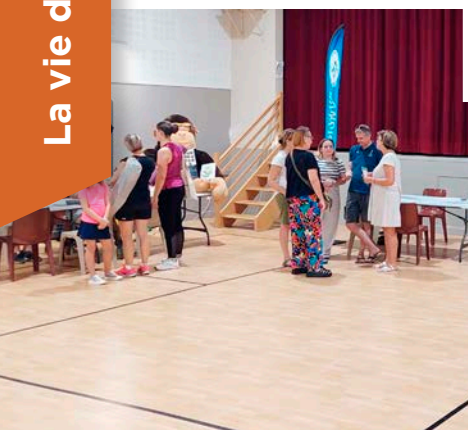














Forum des Associations



« Le Forum » c'est la rentrée des classes des associations.

En réalité pour les présidents et les bénévoles c'est bien sûr l'occasion de rencontrer leurs adhérents et présenter leurs associations aux nouveaux venus mais ce n'est qu'une étape de la vie associative. Pour ceux qui œuvrent tout au long de l'année il faut imaginer de nouveaux projets, les présenter lors de réunions des bureaux, élaborer les budgets, recruter des intervenants et remplir toutes les tâches administratives auxquelles n'échappent pas les associations... Ce travail de l'ombre effectué quotidiennement représente une somme énorme d'efforts, de volonté et d'abnégation qui n'est pas toujours considérée à sa juste valeur. Les « adhérents » se comportent parfois comme des « clients roi » irréprochables à qui tout est dû. Ces insupportables comportements sont trop souvent la cause de la démotivation de ceux qui agissent guidés par l'idéal commun du « bien vivre ensemble » dans le respect et la bienveillance. Grâce au dialogue et aux excellentes relations entre les responsables des associations et la mairie les animations culturelles, sportives et festives alternent en bonne intelligence. Le calendrier des fêtes est là pour en témoigner, il est la preuve tangible de la richesse de la vie associative curissoise!





De Thou Chœur

De Thou Chœur poursuit son aventure depuis sa création en 2016.

L'année 2023 s'est finie par deux concerts en mai, un dans la Loire et l'autre à St Germain. Nous avons également fait deux concerts caritatifs à l'EHPAD de Neuville et à la MAS de Montanay.

Nous poursuivons nos répétitions un mardi sur deux et le 1er week-end de chaque vacances chez la cheffe de chœur Maude George, dans la Loire.

Prochain concert le 1er juin dans la Loire et le 2 juin dans le Val de Saône (le lieu reste à définir).

N'hésitez pas à nous rejoindre ou venir nous écouter en concert !

Contact : dethouchoeur@gmail.com



De THOU Chœur



Le Rammo d'Or

Voici quelques photos retraçant l'année 2023 au relais petite enfance le Rammo d'Or.



Les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles ont pu profiter d'ateliers collectifs où parfois l'enfant prend un temps aussi un peu plus privilégié autour d'un jeu ou avec l'adulte.
Des ateliers sensoriels autour du toucher, du goût, de l'odorat ont eu lieu ainsi que des temps d'éveil corporel, de motricité, des temps de transvasements.



Chaque mercredi, les enfants et les adultes se sont retrouvés autour d'un temps ritualisé: le temps chanson.
Pendant la période du carnaval, nous nous sommes retrouvés déguisés.
En été, une ferme pédagogique est venue au relais pour le plaisir des petits mais aussi des grands!



Nous avons également partagé un pique-nique sur un temps méridien.
Pour terminer l'année un spectacle lors de la fête du relais a été proposé et a réuni environ 65 personnes dont une trentaine d'enfants.

Mais le relais c'est aussi des soirées formatives. En juin, une conférence a eu lieu sur la communication gestuelle associée à la parole et en octobre une soirée sur la coéducation entre parents et assistantes maternelles.



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE À DOMICILE SAÔNE MONT D'OR

AIAD

L'AIAD Saône Mont D'Or est une association d'aide et d'accompagnement à domicile qui intervient sur treize communes du Val de Saône et notamment à Curis au Mont d'Or.

Nous accompagnons au quotidien des personnes en situation de dépendance qui ont fait le choix de vivre à leur domicile.

Nous service d'accompagnement comprend l'assistance à la personne, le soutien dans l'entretien de leur environnement, le maintien de leur vie sociale, ainsi qu'un service de livraison de repas.

Dans le cadre de notre engagement envers le bien-être de nos usagers et de leurs proches, nous avons initié des séries d'ateliers de prévention gratuits.
Ces ateliers incluent des séances de gym douce permettant à nos usagers de maintenir leur forme physique, des sessions d'échange et de soutien pour les proches aidants de personnes dépendantes à domicile. En 2024 des sessions numériques visant à familiariser nos utilisateurs avec les nouvelles technologies seront proposées.

De plus, avant l'été, nous avons formé tous nos salariés à l'automassage, dans le but d'améliorer leur bien-être en réduisant le stress et en favorisant la détente. Nous avons à cœur de renforcer leur satisfaction au travail et encourager une culture d'entreprise axée sur la santé, nous poursuivrons nos engagements sur les années à venir.

Par ailleurs, **notre association a renouvelé la signature de son CPOM, (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)** avec la Métropole de Lyon pour une durée de 3 ans. Ce CPOM, permet notamment à nos usagers les plus dépendants de bénéficier de tarifs préférentiels pour financer leurs heures d'accompagnement.



Pour poursuivre notre accompagnement sur le territoire, nous sommes à la recherche de professionnels de l'intervention à domicile.
Vous cherchez une opportunité professionnelle enrichissante où vous pouvez apporter votre aide dans la vie des autres? Peu importe votre expérience préalable, nous pourrons vous former à ce métier passionnant et épanouissant. En travaillant avec nous, vous aurez l'occasion de mettre en pratique votre désir d'aider les personnes dans le besoin et de contribuer à améliorer la qualité de vie de nos bénéficiaires.
Rejoignez-nous aujourd'hui pour une carrière qui a du sens. Vous pouvez postuler directement par e-mail via **recrutement@aideadomicile.fr**

Comité des fêtes

Marché Saveurs et Artisanat

Juin 2023

La 9e édition de notre salon « Arts & Saveurs » n'a pas eu lieu. Cela aurait pu être très triste… si la première édition de notre **« Marché Saveurs & Artisanat »** ne l'avait pas remplacé et ne s'était pas déroulé aussi bien que ses prédécesseurs ! Car on ne va pas vous mentir, puisque vous le savez déjà… seul le nom a changé.

Il semblerait que le cru 2023 ait été à la hauteur des précédents d'après les retours que nous avons eus. Le succès de notre manifestation est dû à un mélange de savoir-faire, d'accueil, de disponibilité et convivialité. La qualité des produits exposés n'est plus à démontrer et la plupart de nos exposants sont repartis en nous disant « à l'année prochaine ! » Les visiteurs étaient satisfaits de la diversité et de la qualité des objets et produits exposés. Les repas proposés à midi par nos super cuistots d'un jour sont toujours bien appréciés surtout quand on peut prendre le temps de se poser sur notre belle place pour les savourer et que le soleil est au rendez-vous ! Quant aux crêpes « maison » certains les réservent à l'inscription pour être sûrs d'en avoir (lol).

Trêve de plaisanterie, nous pouvons nous féliciter de la réussite de cette journée, fatigante mais réussie !!! Merci à tous et particulièrement aux bénévoles, cette espèce en voie de disparition sans qui nous ne pourrions chaque année nous retrouver.

Alors, comme disent nos exposants « A l'année prochaine ! »










AU COEUR DU BOIS
ARTISAN BOIS :
FABRICATION D'OBJETS
BOIS POUR LE JARDIN
ET LA BIODIVERSITE


Salon Arts & Saveurs


MINDA










DU VALLON
Les confitures d'à côté



LPO
Sorties Arbres remarquables
Journées Européennes du Patrimoine
16 et 17 septembre 2023

J'ai animé cette année deux sorties sur les arbres remarquables, l'une le samedi après-midi dans le parc du Château de Curis au Mont d'Or et de ses alentours, l'autre le dimanche matin dans le parc de la Mairie de Chazay d'Azergues. Ces deux sorties ont rencontré un franc succès puisqu'elles ont affiché « complet » avec plus de 20 participants à chaque sortie.



Le parc de la Mairie de Chazay d'Azergues

Elles ont été complétées par la présentation d'un diaporama intitulé « un autre regard sur les arbres » le samedi après-midi dans la salle du Vallon à Curis-au-Mont-d'Or.

Les participants ont pu en savoir plus sur quelques spécimens d'arbres remarquables, ils ont pu identifier quelques essences communes grâce à un document d'identification, ils ont pu en apprendre un peu plus sur le fonctionnement des arbres grâce à des QCM, des « le saviez-vous ? », des devinettes, des récits, distillés de manière ludique et interactive tout au long des deux parcours.

Vous n'avez pas pu y participer ? Téléchargez sur votre smartphone l'appli gratuite de l'ONF « Clés de forêt ». Cette appli vous guidera utilement lors de vos prochaines balades en forêt.

Christian Naessens
Bénévole à la LPO/Agir pour la biodiversité



Le parc du château de Curis

SOU des écoles

Le SOU est une Association à but non lucratif (Loi 1901) dont l'objet est de cofinancer les activités scolaires inscrites au projet pédagogique de l'école de Curis-au-Mont-d'Or.

Aujourd'hui, le Bureau du SOU est composé majoritairement de parents ayant des enfants à l'école de Curis, qui s'impliquent en marge de leurs obligations familiales, professionnelles, sportives, et autres engagements associatifs.
Il faut également souligner l'aide précieuse des anciens du SOU et des parents des élèves de l'école qui nous soutiennent et nous accompagnent régulièrement.

La réalisation des activités programmées par les enseignantes est favorisée par l'investissement des Bénévoles du SOU (Bureau, Parents, Amis), la volonté des enseignantes, et le soutien de l'Équipe municipale.

Sur l'année 2022-2023, le SOU s'est engagé à hauteur de 12 564 euros soit 51 % du coût total des activités et sorties, toutes classes confondues.

Les membres du SOU

L'Association compte une vingtaine de membres actifs, qui donnent de leur temps durant toute l'année, de façon personnalisée.
Le SOU est administré par un Bureau dont les membres sont élus en l'Assemblée Générale.
Le SOU est administré par un Bureau dans lequel sont élu(e) s en Assemblée Générale :

Président : Luc DURAND
Vice-président : Paul DROUET
Président délégué : Thomas DOUDEAU
Communication - Trésorier : Jean MESNARD
Secrétaire : Houda THERRY

Nous remercions également l'ensemble des personnes qui ont activement contribué au bon déroulement des manifestations du SOU.

Nous aurons toujours besoin de parents bénévoles pour venir nous aider ponctuellement ou plus régulièrement.

Vous pouvez nous écrire à l'adresse mail **soudesecolescuris@gmail.com**
ou nous contacter au **06 60 49 08 80**

Luc DURAND, Président
Sou des Écoles Laïques
Mairie - 69250 Curis-au-Mont-d'Or

Le calendrier des événements de l'année 2023 - 2024

LUNDI 9 OCTOBRE 2023
Assemblée Générale
Salle du Vallon - 21 h
2022 - 2023 : Présentation des comptes / Bilan des projets et activités financés
2023 - 2024 : Présentation du budget
Élection des membres du Bureau et du Président.

VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023
Soirée Beaujolaise
Organisation d'un repas dans la grande salle du Vallon : saucisson à cuire et sauce Beaujolaise.
Dégustation de Beaujolais nouveau et de Côte de Brouilly. Musique de fond.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023
Sapins & Huîtres
Vente de sapins sur commande, dégustation d'huîtres et de saumon fumé.
Nous préparons et faisons également cuire sur place des flammekueches, dans un four à bois.

DIMANCHE 5 MAI 2024
Vide-Greniers
C'est l'événement de l'année qui mobilise le plus de bénévoles sur une journée entière (hors temps de préparation et d'organisation).
Le SOU accueille une centaine d'exposants dans les rues du Village, autour de la place de la Fontaine et de la salle du Vallon.
L'espace Buvette / Restauration sera installé sur la place de la Fontaine.

SAMEDI 22 JUIN 2024
100 ans du SOU
Le SOU va fêter ses 100 ans d'existence !
Nous souhaitons à cette occasion rassembler toutes les personnes qui ont contribué de façon plus ou moins active au développement et au bon fonctionnement du SOU.
N'hésitez pas à contacter le Président si vous avez des suggestions à faire
Les festivités débuteront par des activités en début d'après-midi et se termineront par un concert Rock sur la place de la Fontaine, l'occasion de célébrer également la Fête de la musique.

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024
Journée familiale
Les bénévoles travaillent sur un nouveau format pour cette journée, il vous sera précisé avant les vacances d'été.

SOIRÉES PIZZAS
Le SOU va organiser **une vente de Pizzas** en **février** et une autre en **avril** ; les dates vous seront précisées dans le Têtu.





L'espace de compostage



Les enfants de l'école, en visite au jardin

À Thou Bout de Champs

Le Jardin en actions

Depuis 2018, date de création du jardin partagé « A Thou Bout de Champs », les jardinières et jardiniers œuvrent à le faire évoluer. Le défi semble relevé, malgré ces trois dernières années de forte chaleur !

Info climat : l'été 2023 se classe au 4e rang des étés les plus chauds depuis 1900 (source Météofrance).

- **Juin 2023 : + 2,6 °C au-dessus de la normale**
- **Juillet 2023 : + 0,8 °C au-dessus de la normale**
- **Août 2023 : + 0,9 °C au-dessus de la normale**

Constatation : la source curissoise qui représente la ressource en eau du jardin, pour la première fois en 30 ans, avait un débit extrêmement réduit privant le jardin d'un arrosage régulier tellement nécessaire. Tous les végétaux autour et dans le jardin ont souffert, en cet été 2023 il n'aura pas été très productif. Nous devons nous adapter et pour faire face au changement climatique et avoir de meilleures récoltes nous devons être imaginatifs et mobilisés ! Ce qui a été fait en 2023 :

Nous avons planté des arbres pour de futures zones d'ombre, des récoltes mais aussi pour les générations futures : un cerisier, un kaki, 1 frangipanier, 2 bananiers. Notre grande ardoise, dessinée par la jardinière Corinne, débordante de créativité, permet de suivre les travaux faits et à faire…

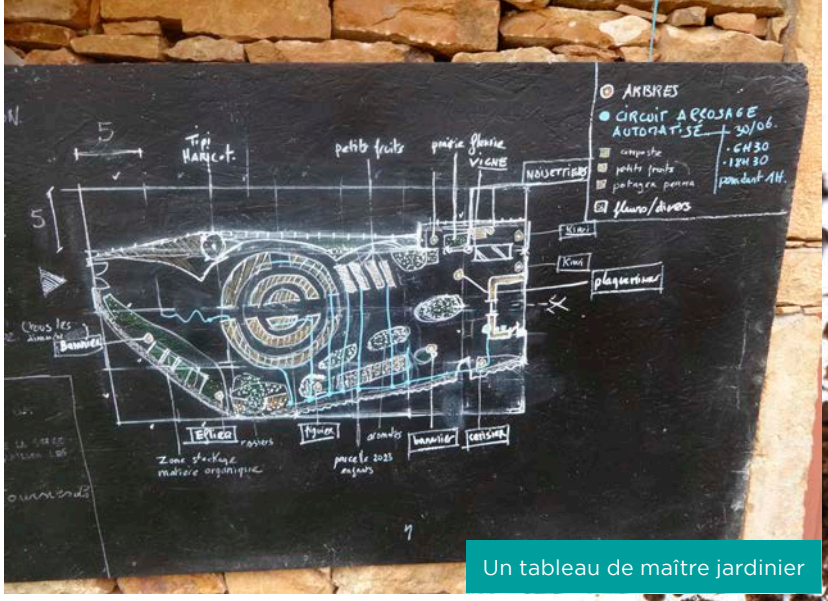
Nombreux pour le faire, nous avons replanté de jeunes arbustes pour refaire la haie bordant le jardin et qui avait souffert de la sécheresse.



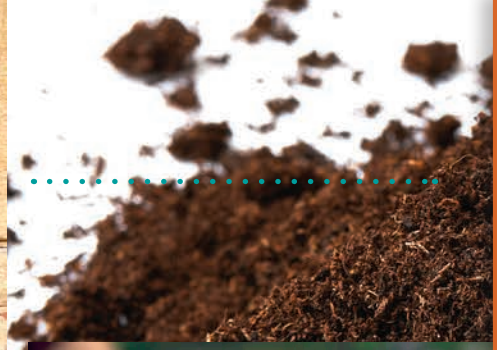


Des cardons prêts pour l'hiver





Un tableau de maître jardinier





- 1 figuier (Ronde de Bordeaux): arbre robuste qui évoque instantanément la chaleur et le soleil des jardins méditerranéens!
- 3 noisetiers: 2 Merveille dont la floraison en longs chatons pourpres ou jaunes attire les abeilles avides de pollen!
- 1 noisetier Butler: variété productive pour une récolte entre mi-août et mi-septembre.
- 3 cassissiers et 3 groseilliers pour se régaler de fruits rouges riches en vitamine C!

Le mûrier que nous attendions cet automne ne sera planté (adulte) devant le cabanon qu'à l'automne 2024. Il sera taillé en parasol pour procurer son ombre bienveillante au-dessus de notre imposante table en pierre et des 2 bancs fabriqués à partir de palettes par le jardinier Jean-Claude, super-bricoleur.

La zone de compostage, enfin délimitée grâce aux poteaux en bois et la ganivelle installée grâce à l'aide précieuse de José, efficace employé communal, rendra cet espace propre et presque invisible une fois que la végétation sur le pourtour aura repoussé.

En octobre les enfants de l'École de Curis sont revenus au jardin cette fois pour amender, avec enthousiasme et une énergie débordante, le sol des futures parcelles pour leurs graines à semer au Printemps 2024.



Ce qui sera à faire en 2024

Le jardin est en dormance, les quelques légumes restant au jardin tels que les cardons sont emmaillotés pour passer l'hiver.

Un calendrier de projets pour l'année prochaine est en cours de réalisation. Des cadres en bois épais, démontés sur un chantier, et rapatriés en remorque par les jardiniers François et Françoise, serviront pour la création de bacs potagers.

Ce qui est certain c'est que « nous n'empêcherons pas la venue du printemps », les arbres à proximité du remblai du jardin devront être taillés (pommiers et poiriers). Nous solliciterons l'aide d'un expert pour nous apprendre à bien les tailler.
Et si vous veniez participer à faire vivre cette oasis au cœur du village?
Moyennant une cotisation de 10 euros par personne ou 20 euros par famille nous partagerons les projets, les savoirs ainsi que les récoltes! À Thou bientôt!

François, jardinier-poète
athouboutdechamps@gmail.com

TAKE Lyon Iaidō
La voie du sabre japonais

Plusieurs moments forts marquent encore cette année la vie du club ! La dynamique installée depuis plusieurs années témoigne d'une progression collective du dojo de Curis, une réussite au grade Dan et compétitions de plusieurs de nos membres, et une arrivée de 2 nouveaux pratiquants en ce début de saison. Bienvenue à Guy et Corentin.

Rétrospective • Palmarès 2023 : mettons-les à l'honneur !



Carton plein au passage de grade, lors du dernier **Stage Régional PACA** (Villeneuve-lès-Avignon) en juin 2023 :
(de gauche à droite)

- Émilie et Richard ont obtenu le 1er DAN
- Julien a réussi son 2e Dan

Félicitations à tous !



Déplacement en cours d'année lors d'un stage régional à Lyon : le groupe reprend des forces.

Cette dynamique de groupe, ce collectif, est aussi des moments conviviaux réguliers autour d'un verre de l'amitié pour fêter toutes ces réussites. Et particulièrement notre garden-party de fin de saison qui s'est déroulée fin juin.



Garden-party de fin de saison

(Merci à Chloé et à sa famille de nous avoir proposé ce formidable lieu d'entreprise pour cet évènement).



Jean-Baptiste, champion de France et d'Europe en catégorie Kyusha confirme cette année en Allemagne le titre de vice-champion d'Europe (médaille d'argent en catégorie 1er Dan), et réussit dans la foulée son 2e Dan.

Bravo champion !



TAKE
Lyon Iaidō

Alors, n'hésitez-plus, venez nous rejoindre !
Essayez cette discipline traditionnelle japonaise qui vous aidera à trouver la zen attitude, la recherche de sens… et la bonne humeur ! **En salle du Vallon, les mardis et vendredis soir de 19 h 30 à 22 heures. Cours d'essai possible tout au long de l'année.**

Infos : www.takelyoniaido.fr
Contact : Cédric Aubin
Courriel : takelyoniaido@gmail.com


D

Monqui Pong, le Ping pour tous!

Le club de tennis de table des Monts d'or et du Val de Saône voit chaque année sa palette d'adhérents s'étoffer. Dès 3 ans (créneau "mini-ping" du samedi matin) et jusqu'à beaucoup moins jeunes (créneau "ping santé" du jeudi après-midi pour les retraités) en passant par les adultes en situation de handicap (créneau "ping adapté" du mardi matin), les pongistes de tous âges et de tous niveaux s'épanouissent sous l'œil bienveillant des deux éducateurs sportifs Dimitri et Maxime.

Et si le plaisir de jouer reste bien évidemment l'élément moteur de l'association, la performance est malgré tout au rendez-vous à tous les étages.

Quelques exemples :

- Après avoir fait ses classes au mini-ping, **Cassiopée (photo A)** évolue désormais en Nationale 2 benjamines !
- Chez les minimes, **Mathéo (photo B)** a terminé 1er en Pré-régionale au premier tour du Criterium Fédéral et a amplement mérité sa place en Régionale. Il joue par ailleurs avec les adultes en championnat par équipes désormais, ce qui lui a permis de glaner quelques belles "perf"' !
- Chez les juniors, **Sam (photo C)** joue également avec les adultes et réalise également un très beau début de saison en battant plusieurs joueurs mieux classés. Il permet ainsi à l'équipe du président Alessandro de rêver au maintien en Départementale 1 !
- Chez les seniors, dans le championnat par équipes, les deux équipes de Régionale 3 sont en tête de leurs poules respectives et pourraient décrocher toutes les deux leur ticket pour l'échelon supérieur en janvier ! De son côté l'**équipe fanion (photo D)** se maintient dans l'élite régionale et tentera de viser la montée en Pré-Nationale en 2024.
- Chez les vétérans, **Edmond (photo E)** a remporté en novembre pour la 3e fois en 3 participations le titre de Champion du Rhône !


A


C



E


B

Quant à **la chaîne YouTube du club** dont la France du ping parle désormais, elle ne cesse d'engranger les "vues" (le dernier épisode de la websérie "Pongistes amateurs VS pongistes professionnels" tourné à Montpellier avec les frères Lebrun, prodiges du tennis de table, a dépassé les 30 000 vues en quelques jours, et certains extraits ont même dépassé les 200 000 vues). Rendez-vous sur **youtube.com/monquipong** pour les (re) découvrir !

Association de chasse

Notre association a renouvelé cette année encore ses actions phares.

Nettoyage de printemps

Nous remercions une fois de plus les Curissoises et Curissois motivés pour cette tâche d'intérêt collectif. Le volume et la variété des déchets récoltés montrent que de telles actions restent indispensables chaque année.



Entretien de petites parcelles

Treize parcelles, représentant une surface totale de deux hectares, sont entretenues afin d'éviter qu'elles ne se transforment en friches: un milieu ouvert est plus favorable au petit gibier et à la biodiversité en général.



Protection des cultures

Trois parcelles de maïs ont pu faire l'objet d'une protection spécifique contre les sangliers cet été. Réfréner la gourmandise n'est pas une mince affaire...

Pétanque

Le premier samedi de juillet a permis aux tireurs et aux pointeurs de s'affronter amicalement sur le stade de Curis. Une belle réussite, avec une quarantaine de doublettes de tous âges: jambons et rosettes ont récompensé les vainqueurs, et tous les participants ont été primés.

Un coup d'œil sur... la bécasse



En cette période hivernale, vous pourrez peut-être avoir la chance de croiser une bécasse des bois. Cet oiseau de taille moyenne (300 g, un peu plus petit qu'un pigeon) se reconnaît à son grand bec auquel elle doit son nom bien sûr. Celui-ci lui permet de trouver les vers dont elle raffole, la nuit, dans les prés. Elle passe la journée dans les bois, au sol, où son mimétisme lui procure une grande sécurité. Grande migratrice, elle niche en Europe du Nord (Estonie, Russie, Kazakhstan) pour se reproduire, et vient profiter de la douceur bretonne, ou des îles britanniques en hiver.
Elle peut donc faire halte à Curis, prendre un petit ver afin de reprendre des forces, entre deux vols nocturnes pouvant largement dépasser les 500 km. La population des bécasses est très suivie: baguages, micro-balises GPS, études des ailes pour évaluer le ratio jeunes/adultes. On constate déjà des évolutions dans les habitudes migratoires, sans doute liées aux conditions climatiques nouvelles.
Enfin, la rareté des rencontres avec cet oiseau a inspiré une série de Contes croustillants à Maupassant, et la qualité de ses plumes est très prisée des peintres.







Sports et Loisirs

Les activités de Sports et Loisirs ont bien démarré, les adhérents sont toujours fidèles.

Pour les enfants, nous avons accueilli une nouvelle prof de Dessin, Peinture, Art plastique c'est Nanou. Elle ravit les enfants avec ses créativités.

Nanou anime également l'atelier théâtre, Mimes, Langue des signes et nous pensons que les enfants vont beaucoup apprendre de cet apprentissage.

Les activitéq de Baby Gym et de Danse sont toujours dynamiques et Marine nous a encore réjouit avec le petit spectacle en fin d'année scolaire.

Pour les plus grands de nouvelles activités ont été ouvertes :

- Country
- Atelier mémoire
- Qi Gong

L'Association est heureuse de présenter toutes ces activités sportives et culturelles au coeur du village et ainsi permettre aux habitants de trouver des petits moments conviviaux.

Vous pouvez nous contacter sur le mail :
assocsportsetloisirs@gmail.com
Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2024.





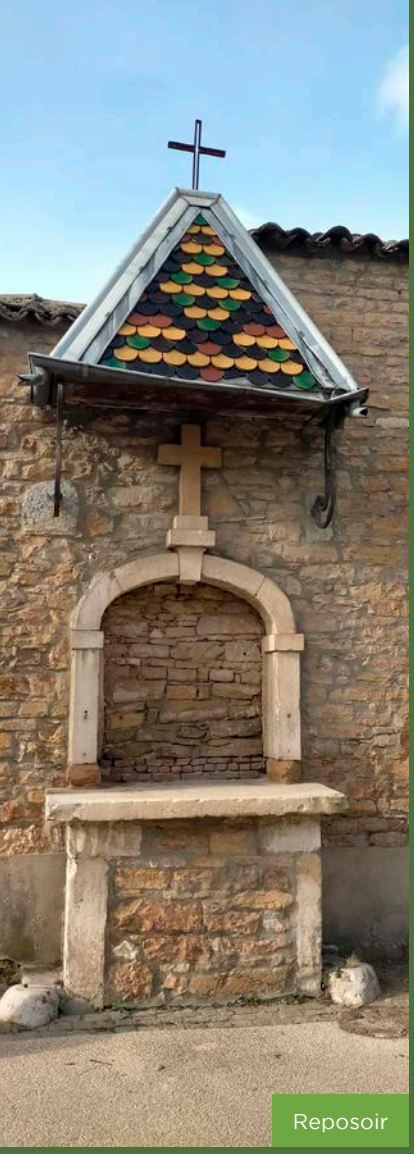


Le stage de survie

Représentations 24-25-31 mars et 1er avril 2023

Au programme 2023, la vaillante troupe de Curis ne reculant devant aucun danger et avide d'émotions fortes nous a invités au Stage de Survie de l'entreprise Duchamel.
Offrant leurs corps peu préparés à ce milieu hostile, rempli de créatures effrayantes, DRH, comptable, commercial, magasinier, sans oublier la syndicaliste et l'employée superstitieuse, tout le staff au complet a répondu présent, malgré quelques réticences bien compréhensibles.
Et qui dit Stage de survie, dit coach ! pour conduire le Stage de tous les dangers KEKE en personne qui s'y colle et entre en scène dans un décor hollywoodien !
Mais hélas notre Tarzan des temps modernes, un peu mytho, ne tardera pas à connaître les difficultés du métier devant des clients, il est vrai, peu dociles.
Ce stage de survie façon délire, nous a proposés durant 1h30 actions, rebondissements et incidents en cascade... bref tous les ingrédients d'une comédie réussie.
2023 a été une fois encore un grand cru pour le théâtre à Curis et les spectateurs sont venus nombreux applaudir leur troupe.
Bravo aux comédiens, à l'équipe technique et un bravo spécial pour la mise en scène qui nous ont proposés quatre belles soirées de rire et de détente !
Les répétitions du programme 2024 ont démarré dans le plus grand secret, mais les coulisses résonnent des éclats de rire prometteurs !
Au printemps 2024...

Bonne et heureuse année à toutes et tous.
D.F.



Reposoir



Fête de la musique



Fenêtre sur cour



Global Positioning System



Le mystère de la porte de fer

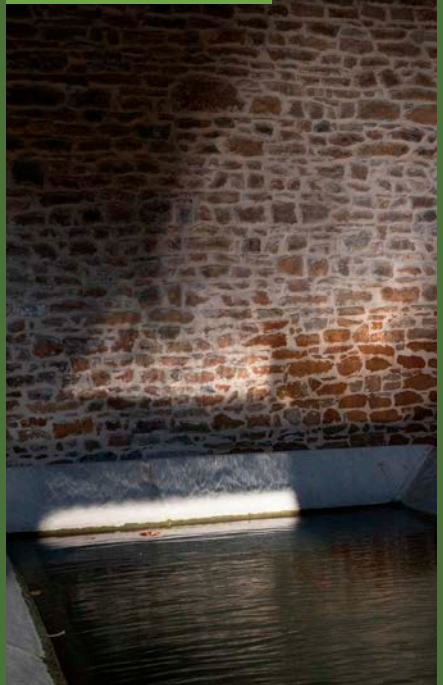


Deux essences contrastées

Porte cloutée à double linteau, de la belle ouvrage.



D'eau, de pierre et de lumière, c'est le lavoir.



Les béliers de la Trolanderie

